



Montreuil, le 6 novembre 2017,

A l'attention des parents d'élèves des écoles Jules Ferry et Anne Franck de Montreuil

Chers parents,

Nous sommes représentants des parents d'élèves, élus FCPE des écoles Jules Ferry et Anne Frank, et nous suivons de très près l'affaire de l'usine SNEM.

A Montreuil, 34 rue des Messiers, à 30 mètres de l'école Jules Ferry 1, la Société Nouvelle d'Eugénisation des Métaux (SNEM) traite des pièces métalliques pour AIRBUS et SAFRAN avec des procédés chimiques. Comme ses activités sont polluantes, cette usine est classée ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) de niveau 3, juste en dessous du risque Seveso.

Sur ce site, la SNEM manipule depuis plusieurs décennies de la chimie sale sans respecter la plupart des normes et conditions élémentaires de sécurité.

En trois mois d'expertise collective et de travail avec des spécialistes des questions de santé et d'environnement, nous avons acquis la certitude que cette usine de traitements de surfaces est extrêmement dangereuse pour nos enfants et les personnels des écoles.

Les études et les analyses que nous avons en notre possession mettent en évidence une contamination des sols et des eaux alarmante, des dépassements fréquents des doses de chimie toxique admises dans l'air de l'usine et de nombreuses irrégularités constatées à chaque inspection du site par les services de l'état. Cela depuis plus de dix ans, sans que rien ne soit fait pour protéger les salariés de la SNEM exposés à ces produits ni pour protéger les personnes résidant ou travaillant à proximité, en particulier les 800 enfants scolarisés dans les écoles dont les organismes en développement sont particulièrement sensibles aux agressions chimiques.

Parmi les produits cancérigènes employés dans l'usine, l'un d'eux, le Chrome 6, est classé cancérigène certain par le Centre International de Recherche sur le Cancer. Cet agent reprotoxique déclenche la cancérogenèse, et ce sans limite de seuil: la moindre quantité de ce produit ingérée constitue un risque et ne s'élimine pas. Il est interdit d'utilisation en Europe depuis le 21 septembre 2017. D'autres acides forts particulièrement toxiques et volatils sont utilisés en grandes quantités. Ces produits doivent être manipulés dans des chambres confinées et à une grande distance de toute autre activité humaine. Loin de ces préconisations, les bâtiments de la SNEM sont dans un état de vétusté avancé, les toitures et les murs des ateliers sont troués de toutes parts, et l'usine rejette les gaz toxiques émis par les ateliers de traitement chimiques directement à l'extérieur par une cheminée. Les vents d'ouest en est qui balaient en continu la colline favorisent la dispersion de ces rejets dangereux directement vers les écoles. Ainsi, tous les enfants des écoles Jules Ferry et Anne Frank sont dans le périmètre de péril immédiat et soumis à cette pollution atmosphérique spécifique chaque jour.

Le risque pour nos enfants de développer l'une des maladies graves liées à ces polluants n'est pas le seul auquel ils sont exposés.

Une bonne partie des composés chimiques stockés dans l'usine présentent un risque de combustion, voire d'explosion, La dispersion en grandes concentrations de produits toxiques suite à un accident industriel aurait des conséquences dramatiques pour toutes les personnes situées dans l'usine ou à proximité.

Or l'éducation nationale n'a rien prévu en cas d'accident de ce type : elle ignore même la présence de cette ICPE. Les personnels des écoles ne sont ni informés, ni formés, ni équipés. Jusqu'à ce jour, les Plans Particuliers de Mise en Sureté pour les risques majeurs (PPMS) des écoles élémentaires Jules Ferry ne mentionnent pas la présence de l'usine SNEM, et ne donnent aucune consigne de sécurité spécifique.

La communication préfectorale, qui assure que «tout va bien» dans ce contexte de danger est particulièrement préoccupante. Tandis que la maison brûle les autorités regardent ailleurs en diffusant des communiqués que contredisent toutes les données scientifiques et rapports d'inspections de l'usine depuis plus de dix ans.

Aujourd'hui, étant donnés les risques manifestes que fait courir la SNEM à l'ensemble des populations et à l'environnement, la seule décision responsable est la fermeture immédiate et définitive de l'usine.

Ce type d'activité industrielle n'a pas sa place dans une zone aussi densément peuplé, aussi près des écoles.

Il revient à AIRBUS, principal donneur d'ordres, d'assurer le démantèlement de l'usine et la décontamination du site. Il revient à AIRBUS de prendre en charge l'accompagnement et le reclassement des salariés.

Nous, représentants des parents d'élèves, élus du Conseil Local FCPE Jules Ferry et Anne Frank, sommes pleinement engagés dans la mobilisation pour protéger les enfants. Nous participons au Collectif des riverains et des usagers du quartier des Messiers qui fera fermer définitivement le robinet toxique de la SNEM qui menace chaque jour ce que nous avons de plus cher.

L'UCL-FCPE de Montreuil s'est associée à toutes les démarches du Collectif afin d'obtenir la transparence sur le risque réel encouru par nos enfants.

Nous invitons chaque parent, grands parents, accompagnés de leurs enfants, à manifester avec nous le refus de cet empoisonnement industriel quotidien le dimanche 12 novembre à 14h. Soyons nombreux pour exprimer notre désaccord avec la présence de cette usine dangereuse à côtés des écoles.

Les représentants des parents d'élèves élus FCPE des écoles Jules Ferry et Anne Frank
fcpeJFAF@gmail.com

**Rendez-vous le dimanche 12 novembre 2017
pour une marche en fanfare, de la SNEM à L'Hôtel de Ville,
Soyons nombreux!**

**Départ devant l'usine SNEM, 34 rue des Messiers, à 14 heures
Arrivée place de la Mairie.**